Mairie de
Bretteville-sur-Odon

ARRETÉ MUNICIPAL

Port du masque obligatoire aux abords de l'école

Réf. : PL/IS – **2020/95**

Le Maire de BRETTEVILLE-SUR-ODON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2542-2 à L.2542-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire,

VU le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020, modifié par le décret n° 2020-423 du 14 avril 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence,

CONSIDERANT les circonstances exceptionnelles découlant de la menace sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 en cours et l'urgence d'enrayer la propagation de ce virus,

CONSIDERANT qu'il incombe au maire, au titre de ses pouvoirs de police, de prendre les mesures de nature à assurer la salubrité publique dans sa commune et de prévenir par des précautions adéquates les maladies épidémiques ou contagieuses,

ARRETE :

Article 1er – A compter de la date de la rentrée scolaire, soit le 1er septembre 2020, **le port d'un masque couvrant la bouche et le nez est obligatoire dans l'espace public aux abords du groupe scolaire des Odons**, pour toute personne extérieure à l'administration âgée de plus de 11 ans, en plus du respect des règles de distanciation physique. A défaut de masque professionnel, les personnes concernées doivent porter une protection réalisée par d'autres procédés, telle que notamment un masque artisanal en tissu, à la condition que celui-ci couvre entièrement la bouche et le nez.

Article 2. – L'obligation du port d'un masque, aux personnes âgées de plus de 11 ans, est imposée au moment des entrées et sorties de l'établissement.

Article 3 - Le Maire et tous les agents publics sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Celui-ci sera publié et affiché à la mairie et aux abords de l'école.

Fait en Mairie, le 31 août 2020
Le Maire,

MAIRIE de BRETTEVILLE-SUR-ODON CALVADOS

Patrick LECAPLAIN

Département du Calvados - 2 avenue de Woodbury - BP 41 - 14760 Bretteville-sur-Odon
Téléphone : 02 31 29 19 90 - Télécopie : 02 31 29 19 99 - E-mail : mairie@brettevillesurodon.fr
Site internet : www.brettevillesurodon.fr